



21ème FOULEE BLANCHE DES JEUNES CIRCULAIRE ACADEMIQUE *Une édition (un peu) spéciale... Objectif 2024*

L'UNSS Grenoble en lien avec l'association la « Foulée Blanche » vous propose :

1. INFORMATIONS GENERALES

Date : mercredi 13, 20,27 janvier 2021 et peut-être plus...

Lieu : Autrans

Horaires : 10h00 16h00

Restauration : suivant votre organisation et votre choix. Autonomie des participants.

Principes de participation :

- ✓ Pratique du ski nordique pour tous.
- ✓ Aucun brassage entre AS.
- ✓ Autonomie de fonctionnement.
- ✓ Profiter des aides financières accordées par nos partenaires.
- ✓ Profiter des financements UNSS.
- ✓ Pas de lieux fermés accessibles.
- ✓ Un forfait gratuit pour les participants pris en charge par la Foulée Blanche et l'UNSS.

Actions éducatives :

- ✓ En raison du contexte aucune forme de rassemblement est organisée.
- ✓ Les parcours se réaliseront en autonomie.

Ateliers sportifs

- ✓ En raison du contexte aucune forme de rassemblement est organisée.

2. PUBLIC

- ✓ Tous les licenciés UNSS des associations sportives des académies de Grenoble, Lyon, Clermont Ferrand.

3. UNE EDITION (UN PEU) SPECIALE...

Pas d'organisation sportive comme nous l'entendons habituellement :

- **Pour s'interdire tout rassemblement et tout brassage**, la Foulée Blanche en lien avec l'UNSS organise un parcours « open » pour nos jeunes.
- Ce parcours sera disponible d'accès le mercredi pendant plusieurs semaines.
- Il n'y aura pas de mass start. Il est recherché au contraire un étalement des départs des différentes AS.
- Pour y accéder, il sera nécessaire de se préinscrire sur OPUSS à J-7 au plus tard.

Un enregistrement automatique des parcours :

- Une application smartphone sera disponible pour enregistrer les parcours réalisés. Elle est en cours de finalisation et un lien sera communiqué aux AS participantes.
- Les parcours seront communiqués aux AS inscrites au plus tard le lundi précédent leurs venues.
- Pour l'utiliser, elle devra être installée sur le téléphone de chaque pratiquant avant la venue sur site.
- Grâce à cette application, chaque participant pourra connaître son chrono, chaque AS pourra accéder aux résultats d'ensemble, l'UNSS pourra produire le suivi des résultats pour tous.
- Cette application ne nécessitera pas de lancement particulier. Dès le passage dans les parcours, le logiciel déclenchera le temps et si l'enchaînement des points de passage prévu est complet alors le résultat sera officiel.

Les parcours :

- Vous pourrez accéder autant de fois que vous voulez aux parcours.
- Il est prévu un parcours de 5kms, peut-être de 10kms.
- Tout est mis en œuvre pour que les parcours soient réalisés en bas sans monter au plateau de Gève.

4. INSCRIPTIONS SUR OPUSS (FILTRER PAR ACTIVITE SKI NORDIQUE)

- Une jauge de 500 places est retenue par journée. Suivant les conditions d'enneigement, les consignes sanitaires.
- Programmée sur OPUSS, elle limitera le nombre d'inscrits possibles par journée. ... cette jauge pourra fluctuer lors de la période d'inscription.
- Les dates d'inscription définies permettent la préparation de l'évènement et également la finalisation des plans de transport de chaque AS.
- Cet évènement n'est pas ouvert aux non licenciés UNSS. Votre contrat d'affiliation vous permet de prendre des licences d'une journée sans surcout.
- Ouverture des inscriptions sur OPUSS :
 - ✓ Pour une participation le 13/01/2021 : jusqu'au 06/01/2021 à 8h00
 - ✓ Pour une participation le 20/01/2021 jusqu'au 13/01/2021 à 8h00
 - ✓ Pour une participation le 27/01/2021 jusqu'au 20/01/2021 à 8h00
 - ✓ Pour une participation le 03/02/2021 jusqu'au 27/01/2021 à 8h00
- Inscription obligatoire de tous les accompagnateurs.
- Inscription obligatoire de chaque participant.
- Ajustement des effectifs le matin du départ.

Validation d'inscription :

- A la fermeture de chaque journée d'inscription, le SR Grenoble envoie à chaque établissement son récapitulatif d'inscription.
- Ce listing est la référence qui identifie les élèves participants à cette rencontre UNSS sans aucun brassage.

5. JEUNES OFFICIELS

- Chaque établissement est en autonomie.

6. ACCUEIL

- Pas d'accueil, pas de dossards. L'application gère votre chrono.
- **Un cadre UNSS sera sur place.**

7. PRISE EN CHARGE FINANCIERE DES DEPLACEMENTS

POUR LES LYCEES :

- La Région Auvergne Rhône Alpes, l'UNSS et les AS participent financièrement aux transports.
- L'accompagnement financier de l'UNSS se fait pour partie par le contrat d'objectif passé avec la Région AURA ainsi que ses propres crédits d'animation.
- **Le nombre de places avec accompagnement financier est limité à 1000 places. La participation financière est répartie pour 1/3 par les AS et 2/3 pour l'UNSS et l'AURA.**
- **Le nombre de places sans accompagnement financier est non limité. (Inscription distincte sur OPUSS).**
- Les factures libellées « Foulée Blanche » doivent être adressées :

Par mél : sr-grenoble@unss.org

ou par voie postale à : Service régional UNSS GRENOBLE,
INSPE-Bat F,
30 avenue Marcelin Berthelot
38100 GRENOBLE

- Les factures doivent parvenir au service régional avant le 28 février 2021.
- **Après cette date, l'action sera comptablement close interdisant tout mouvement financier. Aucune prise en charge ne sera possible. Pensez à suivre les relances avec vos transporteurs.**

Conditions particulières :

Tant que les conditions sanitaires ne changent pas, le déplacement en car devra s'effectuer par AS. Il n'est pas autorisé de mutualiser un car entre deux ou plusieurs AS.

Au regard, du nombre d'inscrits dans une AS à la fin de l'inscription, l'UNSS se garde le droit d'avertir l'AS que le taux de remplissage est insuffisant pour une prise en charge.

POUR LES COLLEGES :

- La prise en charge financière est faite par l'UNSS et les AS.
- **~~Si un collège complète un car « lycées », une participation au transport est facturée : 5€ par personne. Si les conditions sanitaires s'améliorent, cette possibilité se réouvrira (après le 20 janvier).~~**
- Si le car est entièrement composé de collégiens, l'accompagnement financier est de 0,04 euros du km par personne transportée. Le nombre de participants est vérifié à la lecture des résultats.
- L'aide est versée à l'AS qui a payé le car sur présentation de la facture acquittée transmise par mél à sr-grenoble@unss.org. **Délai de rigueur 28 février 2021.**

8. PLAN DE TRANSPORT

Tant que les conditions sanitaires ne changent pas (pas de brassage) :

- Le plan de transport reste de la responsabilité de chaque AS. Elle ne peut pas mutualiser son car avec une autre AS.
- Pour une rentabilité des aides apportées, il est attendu un remplissage complet des cars.

9. MATERIEL

- Chaque AS se charge de s'assurer que ses élèves sont correctement équipés en skis, chaussures, blousons, restauration, rechanges...
- Nous conseillons d'assurer la réservation du matériel auprès du prestataire que vous choisirez.
- Il n'y a pas de matériel réservé sur site (foyers nordiques). Vous devez gérer par vos propres moyens.
- Le forfait sera pris en charge financièrement par la foulée blanche et l'UNSS.

10. Surveillance du site et des élèves

- **Les accompagnateurs sont responsables de leurs élèves y compris en cas de prise en charge par les pompiers ou le SAMU.**
- Pour tous les élèves, les accompagnateurs restent vigilants sur l'ensemble des espaces.
- Tout comportement déviant ou conduite à risque sera signalé au président d'AS, chef d'établissement.